



HAL
open science

Intelligence Territoriale et cindyniques, ou le danger réduit par un phénomène informationnelle et anthropologique

Yannick Bouchet, Yann Bertacchini, Philippe Herbaux

► **To cite this version:**

Yannick Bouchet, Yann Bertacchini, Philippe Herbaux. Intelligence Territoriale et cindyniques, ou le danger réduit par un phénomène informationnelle et anthropologique. 16ème congrès de la Sfsic, Les sciences de l'information et de la communication : affirmation et pluralité, Jun 2008, Compiègne, France. pp.1. hal-00816315

HAL Id: hal-00816315

<https://hal.science/hal-00816315>

Submitted on 23 Apr 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Proposition de communication, 16ème congrès de la Sfsic,
« *Les sciences de l'information et de la communication : affirmation et pluralité* »
11-12-13 juin 2008- Compiègne.

Axe 3 : « Emergences, opportunités, affirmation : Actualité de la question interdisciplinaire ».

**« Intelligence Territoriale et cindyniques, ou le danger réduit par un
phénomène informationnel et anthropologique »**

Yannick Bouchet

Docteur en SIC

yannick.bouchet@gmail.com

I3m-EA 3820 ; Université du Sud, Toulon

Yann Bertacchini

Université du Sud Toulon-Var ; I3m-EA 3820

bertacchini@univ-tln.fr

BP 132 ; 83957 La Garde Cedex

Philippe Herbaux

Docteur en SIC

philippe.herbaux@univ-lille2.fr

Délégué Intelligence économique & territoriale

Université de Lille 2, I3m-EA 3820

Résumé :

Nos observations sur les territoires de la région urbaine de Lyon semblent montrer que les dangers peuvent prendre différentes formes, passant des aléas naturels tels que des inondations aux catastrophes nucléaires sans oublier les émeutes urbaines. Cette multitude de dangers, dans une société civile matérialiste qui réclame une chasse aux coupables à travers les médias, sollicite une approche scientifique des périls. L'étude des sciences des dangers fait apparaître que les aléas doivent être abordés suivant plusieurs angles car l'analyse des techniques n'explique pas tout, il semble nécessaire d'incorporer les sciences humaines pour évaluer les phénomènes comportementaux. Les sciences de l'information et de la communication vont ainsi fournir une approche complémentaire à l'étude des dangers. L'Intelligence Territoriale, inscrite dans le domaine des sciences de l'information et de la communication, porte en elle la capacité à mobiliser les ressources d'un territoire¹ pour transmettre de l'information. Elle devient ainsi une ressource disponible pour l'analyse des dangers.

Introduction :

La notion de dangers pour la territorialité, prend des formes différentes suivant que nous considérons les menaces ou les vulnérabilités : naturelles, technologiques, économiques, sociales, sociétales etc. La proximité de nos recherches avec la société civile nous fait observer que la notion de danger est un phénomène complexe. En effet, les savoirs techniques tels qu'ils ont été traités dans le passé par les experts n'apportent plus de réponse suffisante aux populations. « *Ce changement des attitudes sociales à l'égard de la technologie revient à ne pas accepter comme allant de soi les effets négatifs, indirects ou pervers du processus d'industrialisation* »². De nouvelles méthodes d'analyses ainsi que de nouvelles manières de communiquer permettent de réduire l'incertain, l'ambigu et le complexe. Cet article présentera le lien entre les sciences de l'information et de la communication **et une science nouvelle et particulière**, liées à la gestion du risque, les cindyniques.

Parce que Pour Jean-Jacques Salomon le progrès a rendu archaïque la tradition de prudence. Il semble que le risque, selon Ulrich Beck³ (2003), doit être repensé car, à défaut de partager les richesses, notre monde partage aujourd'hui les risques. Notre univers actuelle qu'Anthony Giddens appelle « sociétés du risque », qui en plus des risques prémodernes, naturels et prévisibles, se **caractériseraient** par des risques produits **par elles-mêmes** et moins probabilisables⁴.

Les relations entre les entreprises et les territoires locaux font écrire à Claude Dupuy et Antje Burmeister (2003) qu'« *on assiste à la co-construction de la firme et du territoire, par le biais d'un apprentissage collectif fondé sur la co-production de ressources* ». Dans cette perspective, l'intelligence territoriale est une aide à l'action pour les acteurs⁵ territoriaux (cf., Jean-Jacques Girardot, 2004). C'est en fait, un système qui mobilise les ressources⁶, fait circuler l'information et permet grâce aux outils d'aide à la décision de mettre en perspective le territoire (et la territorialité).

Les relations entre les dangers et les acteurs du territoire, la territorialité, nous conduits à étudier l'Intelligence Territoriale comme système de mobilisation des ressources (1) et les cindyniques comme méthode d'analyse des dangers (2).

1°) Une territorialité active, émergence d'une Intelligence Territoriale

La mobilisation de la territorialité repose sur une société civile locale dominée plus par le raisonnable que par la rationalité. **Elle et qui** ne s'inscrit pas dans la collision des intérêts des corporations ou des communautarismes. C'est un projet politique⁷ qui repose sur une démocratie dialogique au sens de Callon, Lascoumes et Barthe (2001)⁸ et qui œuvre dans des forums hybrides, dont certains peuvent être informatisés⁹. L'élus est alors le thérapeute de l'homéostasie¹⁰ territoriale. Ce projet nécessite, pour les élus, qu'ils transforment leur organisation administrative, elle doit évoluer d'une administration de gestion à une administration de mission et dès lors « *ériger un nouveau mode de l'action publique cohérent avec les impératifs de modernisation de la société* »¹¹. « *Il s'agit de l'implication des populations sous la responsabilité des maires* », postule Hubert Roux (2004)¹². Du côté de la territorialité la tâche semble également difficile **car comme l'analyse** Emile-Pierre Guéneau (2004)¹³ **effectue une la** distinction entre citoyenneté et incivisme **se fait jour**, notamment en observant « *l'insécurité ambiante* ». « *L'insécurité croissante des vies* »¹⁴ dans un monde globalisé **incitant pousse** les individus à un usage à la carte des ressources urbaines et qui fait poser la question à Marie-Christine Jaillet (2007), du bien commun négocié entre individus. Avec toutefois la réserve de Michel Monroy (2003)¹⁵ qui écrit que « *dans de très nombreux domaines, il ne peut y avoir de consensus sur la notion même de danger ou de risque, ce qui rend d'ailleurs la prévention si difficile* ».

L'Intelligence Territoriale actionne, en dehors du cadre d'une société savante (des laboratoires), la territorialité pour produire des échanges d'information¹⁶. Ces échanges vont donc mettre en

œuvre des communications autour du raisonnable, la rhétorique et des bavardages cultivant le sophisme. Mais pour autant doit-on les ignorer ? Dans les travaux de Serge Latouche on lit que dans l'informel, on est raisonnable et non rationnel, parce que justement raisonnable. Avec toutefois la possibilité pour Latouche d'être les deux en même temps. Emergent dans ces groupes des convictions forgées par des paradigmes cartésiens et positivistes qui séparent les citoyens « connaissant les fautes » et les scientifiques « connaissant les faits »¹⁷. Mais les échanges les plus pertinents reposant sur des représentations intersubjectives des phénomènes observés permettront d'approcher les risques et éventuellement de les conscientiser. Sachant que par hypothèse H.A. Simon affirmait que les êtres humains ont une capacité cognitive limitée.

2°) Les dangers locaux approchés par une science nouvelle

En 1995, Georges-Yves Kerven¹⁸ reprend les travaux de Patrick Lagadec (1979, 1980) et ceux du colloque de l'UNESCO de 1987, pour tenter de construire une spécificité épistémologique propre aux sciences du danger. Kerven développe ainsi en 1995 l'épistémologie cindynique et décrit la phénoménologie de cette nouvelle science. Ses travaux permettent d'entrevoir la structure encyclopédique des cindyniques et, notamment, leur application aux différents aspects de la vie quotidienne (Kerven, 1995, 1997). Pour ce chercheur les cindyniques ont évolué en trois phases¹⁹, qu'il nomme génération. La première (CINDY1G), elle est l'œuvre des fondateurs en 1987. Elle s'est attachée à fournir une méthode d'analyse du risque technologique majeur. La seconde (1994-2001) génération (CINDY2G) a évolué de l'industrie vers la société civile (risque psychologique) et la troisième (CINDY3G) le basculement du risque à la menace anthropologique. Dès leur origine les cindyniques ont incorporé, grâce notamment aux hyperespaces, les sciences humaines, mais les mutations générationnelles, depuis 1987, montrent un **le** déplacement progressif vers les sciences humaines.

Penser une situation de danger conduit à des actions collectives dynamiques qui permettent d'évaluer les aléas et, chemin faisant, de les adapter aux situations nouvelles rencontrées. Car « *chaque catastrophe remet en cause la vieille alliance de la ville et de l'industrie. La ville contemporaine est aussi celle où s'accumulent les frustrations et les violences sociétales, sources d'insécurité* »²⁰. La cybernétique²¹ qui permet les rétroactions est une garantie contre les certitudes des acteurs et qui grâce aux cindyniques restaure la valeur du raisonnement analogique et « *la causalité circulaire* »²² dans le discours sur les dangers.

Pour Jacques Bouyssou (1997)²³, l'imaginaire des acteurs joue un rôle important dans l'approche du risque, il influence la perception. C'est dans cet esprit que Kerven (2005b) écrit : « *Ex ante, les collectivités ont tendance à nier l'imminence d'une catastrophe [...] nous vivons la conviction que nous sommes à l'abri du danger* ». Pourtant, selon Michaela Nedelcu et François Hainard (2005)²⁴, « *La notion de risque émerge dans une société de plus en plus préoccupée par la maîtrise de son futur* ». Les interactions, parfois non intelligibles par les citoyens, entre les composantes du territoire peuvent faire oublier les dangers, or Jocelyne Dubois-Maury et Claude Chaline (2002)²⁵, retiennent « *le principe que toute ville peut s'interpréter comme un système dynamique, toute atteinte à l'une de ses composantes va, non seulement modifier l'évolution de celle-ci, mais selon toute probabilité affectera le comportement et l'équilibre de l'ensemble, selon un jeu bien connu d'effets en chaînes et d'interactions* ».

Dans notre objet d'étude, le territoire local, les interrelations observées sont telles que les objets agissent les uns avec les autres. Pour Kerven (2005b)²⁶ « *la pensée du danger s'est repérée par rapport à la phénoménologie, à l'ontologie et à l'épistémologie* ». Ainsi, que ce soit pour identifier les rhétoriques de légitimation, pour communiquer ou simplement pour diffuser une information compréhensible les SIC sont contingentes des cindyniques. Dès lors, la dialectique qui dissocierait les sciences de l'ingénieur (ou des sciences physiques ou biologiques) des sciences humaines, oublierait l'apport des SIC comme phénomène informationnel et anthropologique, elle se trouverait chahutée. Ainsi, penser la complexité du réel en prenant en compte des questionnements hybrides, **notamment en s'appuyant sur la théorie de la description, en liants les objets techniques et humains**, va permettre un retour vers l'intelligibilité du complexe.

Conclusion :

Selon Ulrich Beck, la société industrielle que nous avons connue a basculé vers une société centrée sur la répartition des risques. Le risque n'est plus une menace exogène, mais un phénomène de société qui doit être pris en compte par une société locale réticulaire. Que Michel Ferrary et Yvon Pesqueux (2004)²⁷ définissent comme : « *une société est qualifiée de réticulaire quand les groupes qui la constituent résultent de relations plus ou moins stables construites sur la base de l'expression de préférences ou d'affiliation de réseau plus qu'au regard d'une appartenance territoriale et/ou institutionnelle. Elle résulte donc de relations plus aisément modifiables donc plus « plastiques » que les stratifications sociales classiques* ».

Déjà en 1708 Giambattista Vico²⁸ disait « *qu'il y a des règles « flexibles », qui épousent les sinuosités du réel, qui tiennent compte des circonstances, de la mobilité et de la mutabilité des choses de la vie, et empruntent des voies obliques pour contourner les obstacles. De l'autre, il y a des critères de vérité « rectilignes » et « rigides ». [...] Mais plus profondément, ce sont deux mondes qui s'affrontent, le monde vivant, varié et coloré des hommes, et le monde froid et abstrait des mathématiques, de la logique et de la mécanique. Le monde des hommes est le monde du temps, du changement, de l'apparence, de la circonstance, de la contingence. »*

Les cindyniques enracinées dans les sciences de l'ingénieur utilisent les sciences de la logique et les sciences humaines. Elles rendent ainsi contingentes l'analyse des phénomènes par les deux mondes. L'Intelligence Territoriale²⁹, inscrite dans les sciences de l'information et de la communication, se retrouve avec l'analyse des aléas d'un territoire intimement encadrée dans les cindyniques pour mobiliser la territorialité. Et ceci dans une « *obstinée rigueur* »³⁰ (« *ostinato rigore* », Léonard de Vinci) pour rendre intelligible la complexité, dans la démarche scientifique d'Edgar Morin. Selon cet auteur, le « *travaille à bien penser* », fait que « *toute idée porte en elle, dans sa rétine conceptuelle, une tache indélébilement aveugle. Le but du discours théorique n'est pas de faire clarté sur tout, mais de voir malgré et avec la tache aveugle* » (E. Morin)³¹.

Toutefois, l'approche des dangers par les cindyniques ne doit pas conduire à une bureaucratisation ou une expertocratie³² des relations locales. Elles invitent probablement à dépasser le principe de précaution pour se tourner vers une conscientisation du danger sans vouloir le refouler derrière les experts. Car selon U.Beck « *la science devient de plus en plus nécessaire mais de moins en moins suffisante à l'élaboration d'une définition socialement établie de la vérité* ». « *L'expert est aveugle sans les lunettes du citoyen* »³³ affirme Jean-Louis Le Moigne (2007). Il s'agit à chacun d'œuvrer pour l'intérêt public sans renoncer à ses propres intérêts, mais de les articuler aux intérêts des autres (Nedelcu, Hainard, 2005).

¹ Bertacchini, Y., (2004) « Le territoire, une entreprise d'intelligence collective à organiser vers la formation du capital formel », p.35, Revue Communication & Organisation n°25, Les vallées : sens, territoires & signes, GREC/O, ISIC, Université de Bordeaux 3, 1er semestre 2004.

² Jean-Jacques Salomon (2001), Le nouveau décor des politiques de la science, Revue internationale des sciences sociales 2001/2, N° 168, pp. 355-367.

³ Ulrich Beck (2003), La Société du risque - Sur la voie d'une autre modernité, Flammarion – 2003, 522 p.

⁴ Selon les auteurs de la revue « sciences humaines », Dossier en ligne : « Société du risque : fantasmes et réalité », février 2002 : http://www.scienceshumaines.com/index.php?lg=fr&id_article=2052 (consulté le 18/02/08).

⁵ Bouchet Y. (2006), « Dispositif d'intelligence économique territoriale et gouvernance hybride », Revue ISDM 27, <http://isdm.univ-tln.fr/> juin 2006.

⁶ Bertacchini Y., Dumas, Ph., (2000) «How to federate some local resources by developing new links ? », Proceedings of ISA 23 Conference Rio de Janeiro, The Endless Transition, Sciences Studies, USA.

⁷ De La Ville V.-I., France, I., (2004) « L'émergence d'un réseau institutionnel local » (pp.160-172) in Voisin Colette, Ben Mahmoud-Jouini Sihem et Edouard Serge (sous la dir.), Les réseaux : Dimensions Stratégiques et Organisationnelles – Paris, Economica, 272p.

⁸ Michel Callon, Pierre Lascoumes, Yannick. Barthe (2001), Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique. Seuil, collection « la couleur des idées », 2001, 358p.

⁹ Bouchet Y. (2007) « Un portail territorial, une structure de partage des informations - définition, profils, diffusion et sécurisation de l'information », Revue ISDM 28, <http://isdm.univ-tln.fr/>, avril 2007, 16p.

¹⁰ On reprend ici les travaux de l'école de Palo-Alto avec Bateson, Jackson, Watzlawick pour approcher le phénomène territoriale.

¹¹ Thierry Oblet, Gouverner la ville : Les voies urbaines de la démocratie moderne, Collection "Le lien social", PUF (2 avril 2005) ,306 p

¹² Hubert Roux, (2004) Maîtrise de la sécurité industrielle, Rapport du groupe de travail présenté par Hubert Roux, 25p.

¹³ Emile-Pierre Gueneau (2004), La ville citoyenne, Préface de Jean-Jacques Aillagon, Editions L'harmattan, 2004, 253 p.

¹⁴ Marie-Christine Jaillet (2007), « Conjuguer le bien commun avec l'aspiration à l'autonomie et le refus des contraintes : une lecture de la ville contemporaine », conférence à l'ENS LSH, 15 novembre 2007

¹⁵ Monroy Michel (2003), La société défensive - Paris - PUF (Presses Universitaire de France) – 2003 – 170p.

¹⁶ Bouchet, Y., Bertacchini, Y., (2007) « Acteurs locaux & Intelligence Economique Territoriale : Des modalités d'expression de la territorialité », in : Actes du 6^e colloque international 'Tic et Territoire : quels développements ?', Université Jean Moulin, Lyon, Revue ISDM <http://isdm.univ-tln.fr/>, juin 2007.

-
- ¹⁷ Jean-Louis Le Moigne "Désacraliser la science pour responsabiliser les citoyens" in « Ingénierie des pratiques collectives », AVENIER Marie-José (sous la direction de), L'Harmattan, 2000
- ¹⁸ Kerven, G.-Y., (1995) *Eléments fondamentaux des cindyniques*, Paris, Economica, 112 p.
- ¹⁹ Kerven, G.-Y., (2005a) « Sur l'émergence d'une nouvelle science d'ingénierie : Les cindyniques, sciences du danger et des activités à risques », Document de l'atelier MCX7. Gestion des activités à risques, mai, 15p.
- ²⁰ Claude Chaline, Jocelyne Dubois-Maury (2002), *Les risques urbains*, Armand Colin, 2002, 208p.
- ²¹ Dans l'acception reprise par Gregory Bateson
- ²² Issue des travaux Paul Watzlawick et matérialisés dans l'ouvrage : Watzlawick P., Helmick B. J. et Jackson D. D. (1972), *Une logique de communication* - Paris - Seuil – 1972 – 265p.
- ²³ Jacques Bouyssou, (1997), *Théorie générale du risque*, Economica, Paris, 146p.
- ²⁴ Nedelcu, M., Hainard, F., (2005) « La traduction des enjeux sécuritaires et écologiques dans les modes de gestion Suisse des zones alluviales », *VertigO*, La revue en sciences de l'environnement, Vol6 no3, décembre, 10p.
- ²⁵ Dubois-Maury, J., Chaline, C., (2002), *Les risques urbains* - Paris – Armand Colin – 2002 – 421p
- ²⁶ Kerven, G.-Y., (2005b) « Emergence et histoire des cindyniques, déconstruction de la destruction », *Colloque Intelligence de la Complexité, Epistémologie et Pragmatique*, Cerisy, 23-30 juin, 16p.
- ²⁷ Michel Ferrary, Yvon Pesqueux (2004) *L'organisation en réseau, mythes et réalités*, PUF, 294p.
- ²⁸ Texte original du Pr Alain PONS (1981) paru chez Bernard Grasset, « Giambattista Vico, Vie de Giambattista Vico écrite par lui même ; Lettres : La méthode des études de notre temps ; Présentation, traduction et notes par Alain Pons » : http://www.mcxapc.org/docs/conseilscient/0511vico_pons.pdf
- ²⁹ Bertacchini, Y., Herbaux, P., (2005) « Les TIC, leviers de gouvernance territoriale », *Revue ISDM* 21, <http://isdsm.univ-tln.fr/>, N°251, 13p.
- ³⁰ cité par Jean-Louis Le Moigne « Le constructivisme », Publié 2001, L'Harmattan
- ³¹ Cité par J.L. Le Moigne le 15 février 1999 : <http://www.mcxapc.org/docs/rencontres/aix99/5.htm>
- ³² Latouche S. (2001) « Le rationnel et le raisonnable » in *La déraison de la raison économique*, Albin Michel, pp65-92.
- ³³ Jean-Louis Le Moigne (2007), Editorial de MCX-APC n°38, Sept 2007.